



Réunion comité village du 19/03/2024

Présent :

Christian Cailly

Guillaume Bodin

Olivier Dubrunet

Claude Consolin

Laila Chauveau

Gauthier Guera

1. Sécurité :

> Mise en place du nouveau radar tourelle, du côté de la route du Temple.

> Le luminaire au niveau du passage piéton ne sera pas réalisé. La Mairie étudie comme à Marcheprime une signalisation de type laser bleu.

Le comité précise que dans le précédent compte rendu, le luminaire était prévu.

Le comité souligne une nouvelle fois la dangerosité du passage et réitère sa demande de trouver une solution pour augmenter l'éclairage du passage piéton et du chemin piétonnier.

Concernant la sécurité 18, route du temple et 8, route de Marcheprime, on constate qu'il n'est pas prévu de passage piéton à ces emplacements.

Le comité déplore que la Mairie trouve normal que les informations et affirmations sur les réalisations prévues ne soient pas tenues. Il est rappelé que les prévisions peuvent ne pas être tenables pour des raisons techniques ou financières, par exemple, ou différées, suivant le planning des opérateurs ;

2. City stade

>Un budget est en attente de validation pour l'agrandissement de l'aire de jeux. Le coût d'une double balançoire paraît excessif et la Mairie va demander des devis pour trouver une solution plus raisonnable. Le comité demande à être consulté pour le choix le plus judicieux.

Le comité demande de déplacer les jeux sous utilisés de l'accueil sur l'aire de jeux.

>Un budget identique à 2023 est demandé pour 2024.

>Le projet de réalisation d'un terrain de pétanque est en bonne voie pour 2024

>Le comité demande une stabilisation du terrain aux alentours de l'aire de jeux, qui est gorgé d'eau lors de fortes pluies (réalisation étudiée par la Mairie).

>La végétalisation en bordure de la D106 est à nouveau demandée.

>Racks à vélo du city : le grillage pourrait être déplacé afin d'installer les racks à l'extérieur.

Le comité demande à ne pas faire de dépense inutile pour un déplacement qui n'aurait aucun intérêt.

Le comité demande à réattribuer les fonds estimés pour la réfection de l'allée sous la barrière afin de faciliter le passage des poussettes ou à repenser l'accès du city en cohérence avec l'aménagement de la future aire de covoiturage.

3. Transport

- Concernant le Plan de mobilité simplifié, pas d'information sur l'avancement du projet. Personne n'a d'information à aucun niveau. Le comité s'inquiète pour la mise en place des bus scolaires pour la rentrée de septembre.
- Aire de covoiturage : 28 places de parking supplémentaires prévues par le Département et la COBAN .5 places aux alentours des poubelles, 15 places sous le passage piéton «zoé» .8 de l'autre côté de la D5.

Le comité regrette que l'on n'ait pas regroupé les places, soit de l'autre côté de la D5, soit de l'autre côté du pont.

Pas de quai handicapé prévu dans un premier temps.

- Abri vélo sécurisé : 20 places avec chargeur, station de gonflage et atelier de réparation prévus pour fin 2024-/ début 2025, au niveau de l'aire de bus.
- Au rond-point des Chalets, une zone de contournement est prévue.
- Il n'y aura plus d'arrêt côté sud, obligeant les habitants à devoir systématiquement aller de l'autre côté du pont pour prendre le bus

4. Aménagement

L'aménagement du lac est provisoirement suspendu, en attente d'un accord définitif sur le litige foncier.

Le comité va relancer la Mairie pour l'implantation d'un parking limité par des rondins de bois.

Une réunion pour l'aménagement du lac est à prévoir ultérieurement.

5. Vie scolaire

Il n'y aura pas de réduction du temps de réservation pour bénéficier de l'accueil de Blagon.

L'accompagnatrice du bus sera remplacée après son départ à la retraite.

- Bus scolaire : le comité va proposer avec la Mairie une date de réunion à la fin mai en présence de la COBAN et de parents d'élèves. L'objectif est d'anticiper et d'optimiser le temps de trajet pour les élèves de Blagon en fonction des arrêts réellement fréquentés à Lanton.

6. Eclairage

Il est suggéré d'organiser une réunion concernant l'éclairage public, le comité s'inquiète de l'impact réel de cette réunion sur les décisions qui seront finalement prises. Un retour sera fait à la Mairie.

7. Infos

- La création d'une zone humide est prévue aux alentours de Blagon. Ce projet, sous le label RéZilience (restauration des zones humides) sera mis en œuvre avec la caisse des Dépôts et Consignations de Paris et son service forestier sous l'égide du SIBA.
- Compostage : la Mairie demande que la distribution des bacs soit effectuée sur une journée.

Le comité demande que ce jour soit le samedi après-midi, le mercredi après-midi ou le dimanche, et propose que le dépôt soit assuré sur l'aire de Derly pour centraliser les retraits.

- Les constats d'inondation du côté des « vents des mers » ont été transmis à la Mairie qui attend le retour des services concernés.